

commission du codex alimentarius

F



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 6 de l'ordre du jour

CX/FFV 09/15/12

août 2009

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS**

Quinzième session

Mexico (Mexique), 19 – 23 octobre 2009

**PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS A LA LISTE DES FRUITS ET LEGUMES
FRAIS DEVANT FAIRE L'OBJET EN PRIORITE D'UNE NORMALISATION**

Observations en réponse à CL 2008/13-FFV

(Observations du Brésil, Communauté Européenne et l'Iran)

BRÉSIL

Le Brésil n'a à présent aucune proposition concernant l'inclusion de produits dans la liste des priorités.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

La Communauté Européenne et ses états membres (ECMS) remercie de l'opportunité qui lui est fournie d'offrir ses commentaires concernant la liste des priorités pour la normalisation des fruits et légumes frais.

La Communauté Européenne souhaiterait souligner la nécessité d'une collaboration très étroite entre le Comité du Codex et l'UNECE, ainsi que de constants efforts d'harmonisation à l'objet d'éviter toute duplication des normes de qualité commerciale.

L'ECMS ne considère donc pas une priorité le développement de normes du Codex pour des produits pour lesquels existent déjà des normes de l'UNECE (kiwis, poires, ananas, fraises, ail, oignons [la norme concernant la chanterelle étant en cours de développement]). En l'occurrence du développement de Normes du Codex dans ce domaine, l'ECMS préférerait se servir des normes existantes de l'UNECE comme base de travail, et n'ajouter que les conditions spécifiques du Codex concernant l'hygiène et les contaminants.

IRAN

L'Iran considère que le Comité pourrait lancer des travaux sur le kiwi.